



Édito

Les associations, source de richesses dans notre commune !

Nous avons souhaité faire une double page sur le tissu associatif de notre commune nouvelle, si vivant, si dynamique et si riche. Les associations sont la colonne vertébrale du lien social sur le territoire, quel que soit le domaine dans lequel elles interviennent : sportives, culturelles, historiques, patrimoniales, caritatives, de mémoire, de loisirs, de rassemblement des jeunes et des aînés, ... Des raisons multiples et variées font que nous nous regroupons et que des bénévoles animent avec motivation et sans relâche les réunions, fêtes, manifestations, événements ...

Sans les bénévoles, les associations ne seraient rien, et à travers deux d'entre elles que nous mettons en lumière ce mois-ci, nous cherchons bien entendu à remercier ces centaines de bénévoles sans qui rien ne serait possible. Chaque trimestre, nous mettrons en valeur deux associations soit parce qu'elles sont moins connues du grand public, soit parce qu'elles jouent un rôle essentiel dans notre vie communale. Amis bénévoles, à vos plumes, nous attendons vos textes pour le numéro 4 du Lien en juin 2019 !

Ces associations sont non seulement soutenues par des subventions – qui n'ont jamais baissé et n'ont pas servi de variable d'ajustement pour la maîtrise des équilibres budgétaires contrairement à ce qui se pratique dans d'autres communes – mais aussi par la mise à disposition gratuite de locaux, par le prêt de matériel pour les manifestations, par la présence d'agents communaux, ... A Moret-Loing-et-Orvanne vos élus croient en la vie associative et la soutiennent par de nombreux moyens.

Le retour du printemps va d'ailleurs rendre davantage visible beaucoup d'entre elles à travers les nombreuses manifestations qui retrouvent le chemin de l'extérieur et auxquelles vous serez nombreux à participer.

Ce journal est aussi le vôtre, n'hésitez pas à nous adresser vos questions ou vos suggestions d'articles :

lelien@moretloingetorvanne.fr

Bon Printemps !

Didier Limoges

Maire de Moret-Loing-et-Orvanne



Les sapins de Noël sont recyclés !

Le choix de l'arbre, celui des décorations pour le parer, les cadeaux qu'on ouvre joyeusement à son pied... le sapin est à la fête dans nos maisons en décembre. Après avoir brillé, nos sapins naturels finissent encore trop souvent leur vie sur la voie publique. Pourtant, une deuxième vie est possible !

La municipalité de Moret-Loing-et-Orvanne a décidé de mettre en place 5 points de collecte pour recyclage de ses arbres naturels des fêtes de fin d'année afin de leur donner une seconde vie. Et oui, après le broyage effectué par nos agents du Service Technique celui-ci est ensuite utilisé sous forme de paillage et répandus au pied des massifs. Cela permet de réduire de façon écologique l'apparition des herbes folles, de limiter l'évaporation de l'eau et de favoriser le développement des micro-organismes souterrains qui améliorent la vie du sol. Merci à tous de vos gestes éco-responsables !



avec Citykomi
soyez informés
en temps réel

Un tissu communal dynamique, riche de 160 a



1 Les associations sont une source de vitalité.

Que seraient les territoires sans leurs associations ? Elles seront toujours synonymes de richesse locale et de lien social.

Ce monde associatif est particulièrement dynamique sur Moret-Loing-et-Orvanne. Elles sont plus de 160

associations à offrir aux habitants de Moret-Loing-et-Orvanne un large éventail d'occupations sportives, culturelles, caritatives, de mémoire ou de loisirs. Leurs activités se déroulent généralement dans les espaces municipaux, terrains de sport, salles polyvalentes, gymnases, salles des fêtes, stade... Ces associations sont ouvertes à toutes les tranches d'âge et débutent, pour la plupart, leur activité en septembre. Que ce soit pour les aînés, l'animation de la commune, les arts, la culture et le patrimoine, la jeunesse, le sport, les président(e)s de chaque association répondront à vos demandes de renseignements. N'hésitez pas à les contacter !

2 Les élus de Moret-Loing-et-Orvanne attachent une importance toute particulière au tissu associatif de leur commune.

Leurs actions et les valeurs « d'intérêt public » qu'elles promeuvent et développent sont largement soutenues par la commune tant sur les plans financier (près de 300 000€€ sont consacrés aux associations, communication que technique (prêt de salles, de matériel, mise à disposition de personnel...). Ainsi, la commune de Moret-Loing-et-Orvanne ne rechigne pas sur le soutien aux associations locales qui au travers de leurs initiatives et événements, valorisent l'image de la commune et font rayonner Moret-Loing-

Le Jardin des Trolls

L'Association a pour but la pratique du jardinage, l'entretien des jardins, le maraîchage, la permaculture, la protection du vivant et de la microbiologie, mais aussi vulgariser la connaissance et les méthodes, proposer des visites sur site, vendre des produits végétaux majoritairement sur place au « Le Jardin des Trolls » encourager sa pratique, renouer le lien social et toutes actions favorisant ces objectifs.

Entretien avec M. Fabien Champagne, président de l'association :

Présentez nous votre association en quelques mots.

Le Jardin est destiné à la pédagogie pour petits et grands sur le thème de la permaculture : c'est une façon de faire du jardinage en imitant la nature, en reproduisant les cycles naturels de production des sols (humus) sans forcer la nature. On ne brûle pas, on garde au sol la matière organique. On est capteur de CO2. On fait des hôtels insectes. C'est petit mais c'est destiné à être une vitrine de la nature. On peut même acheter ses légumes sur place. Venez-nous voir, nous sommes sur le chemin qui mène à la prairie Clemenceau, au bout de la rue de Madame à Moret !

Qu'est ce qui vous a incité à créer votre association ?

À la base c'est un gros énervement sur la façon de consommer. C'est l'anti-marchandisation du vivant.

Comment fonctionnez-vous ?

D'une façon anarchique ! Il n'y a pas d'obligation hormis envers ce qu'on crée. Nous fonctionnons au gré des saisons. Il ne fait pas beau je reste chez moi, il fait beau on s'éclate ! L'association est



composée d'un conseil d'administration, d'adhérents et surtout de bénévoles. On cherche un jeune passionné pour prendre le relais. On a besoin de bénévoles pour reproduire à leur façon, selon leur méthode. Un poulailler avec poules et lapins anime aussi le jardin. Et puis je souhaiterais plus m'orienter sur les fleurs.

Quelles actions avez vous prévues pour 2019 ?

J'ai toujours le projet d'une mare à visiter, j'aimerais bien aussi, si possible, faire un jardin ouvert en centre ville sur bâche. Sur place nous organisons des visites, des vidéos, des conférences. Je souhaite toujours fêter les solstices de l'année. Je voudrais enfin monter un atelier de nettoyage de la nature et faire un panneau « ici les citoyens ont nettoyé le coin ».

Pourquoi le jardin des trolls ? Est ce un engagement ou un style de vie ?

C'était avec des potes. C'est le côté troll breton des bois qui fait du bien pour les arbres et pour la nature en général. Aujourd'hui on a perdu le sens des mots ce n'est pas le troll qui perturbe les conversations, mais celui qui va s'occuper de la nature.

Que diriez-vous à nos lecteurs qui voudraient vous apporter leur aide ?

Qu'ils viennent visiter, rencontrer le lieu. Dimanche après midi jusqu'à fin mars. Dès le printemps ce sera plusieurs fois dans la semaine, dont les mercredis consacrés aux enfants pour les visites et ateliers de plantation.

À partir de quel âge pouvons venir au jardin ?

Il n'y a pas d'âge pour contempler la nature, pour être à quatre pattes dans l'herbe !

Les enfants ont ils un rôle à jouer ?

Bien sûr ! Il faut passer le mot. On n'est pas obligé de mettre des produits chimiques. Les salades ne poussent pas dans les rayons des supermarchés !

Que faites vous pendant la période hivernale ?

C'est le repos de la terre. C'est bricolage pour préparer l'organisation du jardin pour les nouveaux dessins, replanter les petits arbustes. On y met des feuilles mortes. On le laisse tranquille ! Mais dès février il faut semer poivrons et aubergines car ça met du temps.

associations

et-Orvanne. Des locaux municipaux sont mis à disposition des associations. Cet effort se traduit également, depuis de nombreuses années par l'extension et la réhabilitation de lieux dédiés notamment aux actions associatives, tel le gymnase de Moret-sur-Loing avec ses deux nouvelles salles ou encore le conservatoire de musique Bouchut de Veneux-Les Sablons, le foyer polyvalent de Montarlot. Chaque année, la commune met à l'honneur nos sportifs méritants avec la cérémonie du Trophée du Sport et célèbre comme il se doit les associations sportives au cours de la Fête du Sport. Enfin, le succès renouvelé du forum des associations de notre com-

mune, est le meilleur témoignage du « bien vivre » à Moret-Loing-et-Orvanne. Il se déroule sur 3 sites : Salle Jean Mermoz à Ecuelles, Tennis couvert du stade Marquis de Roys à Moret-sur-Loing et Maison des Associations J-M Regnault à Veneux-Les Sablons.

Rendez-vous le samedi 7 septembre dès 10h.

Vous orientez et vous informez : les manifestations, forums, publications et le site internet de la ville sont de précieux atouts pour la communication de nos associations. Vous retrouverez d'ailleurs la liste complète de celles-ci sur l'agenda MLO qui a été distribué début 2019 dans vos boîtes aux lettres.

3 Vous pouvez aussi décider de vous engager pour accompagner et faire vivre ces associations car elles ont besoin de vous !

Celles-ci ne pourraient pas vivre et évoluer sans les nombreux bénévoles qui œuvrent pour accueillir, gérer, organiser leurs activités. Vous êtes passionnés ou vous avez simplement un peu de temps ?

Il n'y aura jamais assez de bonnes volontés pour faire vivre nos associations.

Retrouvez toutes les coordonnées des associations sur <http://moret-loing-et-orvanne.fr/la-vie-associative/>

LE CLUB DE BRIDGE



Le club de bridge de Veneux-Les Sablons fête cette année ses 33 ans d'existence. Et à ce jour, une quarantaine de joueurs fréquente le club. Jouer au bridge, c'est se retrouver dans une ambiance conviviale et muscler son cerveau ! Le bridge apporte des émotions, du suspense, des sensations fortes et se partage sans modération, à tout âge. Ce sport d'esprit permet de développer ses capacités intellectuelles et mentales tout en faisant de nouvelles rencontres.

Pour cela, le Club de bridge de Veneux-Les Sablons, présidé par Gérard TORRES depuis 2007 recherche de nouveaux joueurs. Même les novices sont acceptés. Entretien avec le Président et le Secrétaire du club :

Présentez nous le club en quelques mots.

Plus que la compétition, le club ouvert à tous, met en avant son esprit de convivialité. Certains membres viennent surtout pour se rencontrer, bavarder lors des goûters amicaux. Le club n'est

pas affilié à la fédération française de bridge mais en respecte les règles. Les joueurs viennent essentiellement pour le plaisir de partager une activité agréable, sans agressivité. Le club fonctionne en année scolaire et souhaite accueillir de nouveaux membres.

Combien de joueurs ?

41 membres mais 142 joueurs différents ont participé aux tournois festifs. Les membres sont issus de Moret, Veneux, Thomery et Fontainebleau.

Quelles sont les qualités requises pour être un bon élève ?

Avant tout aimer les cartes, être à l'écoute, méthodique, patient. Il y a beaucoup de conventions au bridge, mais on peut jouer très agréablement en n'en connaissant qu'un minimum. Le club accueille avec plaisir les débutants, une formation initiale gratuite leur est donnée. On peut venir observer avant d'adhérer et de participer.

Et pour être un bon joueur ?

Il faut être persévérant, jouer régulièrement, respecter les conventions en accord avec son partenaire et ...savoir compter jusqu'à 13, puisqu'on a 13 cartes en main et qu'il y a 13 cartes par couleur. Le classement, après chaque tournoi, se fait en comparant les résultats obtenus par les paires (équipes de 2 joueurs) dans des conditions identiques (avec les mêmes jeux).

Quels sont les jours où vous vous réunissez et à quel endroit ?

Les lundis et vendredis à 14h au Foyer

Municipal 156 avenue de Fontainebleau à Veneux-Les Sablons.

Combien ça coûte ?

L'adhésion annuelle est à 25€ et nous n'appliquons pas de droit de table. Et donc il n'y a pas non plus d'adhésion à la fédération. Les tournois organisés sont gratuits et un goûter est même offert.

Qu'avez-vous envie de dire à nos lecteurs pour les inciter à venir vous rejoindre ?

Ayez le courage de venir nous voir. L'ambiance est conviviale. Vous êtes vif d'esprit, vous aimez réfléchir, vous aimez les gens et le contact, l'association est prête à vous accueillir dans une ambiance familiale !

Comment vous contacter ?

Président : M Gérard Torres : nage.torres@gmail.com 06 50 34 39 11
Secrétaire : M. Jean-Claude FarjauDoux 06 62 53 54 05

Organisez vous des tournois, à quelles dates ?

Les tournois, c'est deux par semaine ! Mais c'est aussi un tournoi festif d'automne au restaurant, un tournoi du beaujolais avec apéritif dînatoire (offert par le club), un tournoi pour le Téléthôn avec un droit de table de 5€ reversé intégralement, un tournoi pour la galette des rois, un tournoi pour la chandeleur, le tournoi de printemps au restaurant, un tournoi de fin de saison fin juin avec apéritif dînatoire.

MORET-LOING-ET-ORVANNE, VILLE DONNEUR

La commune s'est vue attribuer le label « commune donneur – catégorie 3 cœurs » label récompensant à la fois les efforts de la commune en matière de collecte, en matière de communication et aussi en matière de soutien parmi 48 communes d'Ile de France.. Cette distinction récompense aussi et surtout tous les donateurs et également l'implication et le dynamisme de l'association « pour le don de sang » et tous ses bénévoles.

TROPHÉE DES SPORTS : MOMENT FORT DE L'ACTUALITÉ ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

Cérémonie officielle, certes, mais aussi très conviviale, comme un moment fort de la vie sportive et associative de la commune, cette 3^e édition a mis à l'honneur également les bénévoles qui donnent de leur temps.



MÉDIATHÈQUE MARINA TSVETAeva : QUEL SUCCÈS !

Ouverte au public depuis le 9 février seulement, la médiathèque compte déjà plus de 300 nouveaux adhérents, dont beaucoup de morétains ! Plus de 1100 visiteurs s'y sont rendu, ce qui, en trois semaines, représente près de la moitié du nombre de visites annuelles de l'ancienne bibliothèque d'Écuelles. C'est une vraie réussite et tout n'est pas encore opérationnel. C'est un lieu de lecture, de rencontres et pas seulement pour emprunter des livres ou d'autres médias. C'est donc aussi un véritable besoin d'un service supplémentaire aux habitants.. Merci aux médiathécaires du site Marina Tsvetaeva et du site Sarah Bernhardt pour leur motivation et leur implication, ce succès leur est dédié. Rendez-leur visite, il se passe toujours quelque chose dans nos deux médiathèques.



Agenda 21: l'aventure dont vous êtes les héros !

Pour la Planète et pour l'Homme, pour nous et nos enfants : Moret-Loing-et-Orvanne engage un grand plan de développement durable, un « Agenda 21 », auquel chacun d'entre vous peut participer, en ligne ou lors d'ateliers de travail participatifs. Alors... rejoignez-nous !

Cela pourrait s'exprimer comme une petite annonce : «Territoire très volontaire cherche citoyens engagés, pour belle aventure commune». Et plus si affinité.

La Commune nouvelle de Moret-Loing-et-Orvanne s'engage, cette année, dans un grand plan de développement durable. On appelle cela un « Agenda 21 » (21, pour 21^e siècle).

Le but : élaborer un plan d'action permettant de préserver l'environnement ; tout en améliorant les condi-

tions de vie de chacun ; et les solidarités entre tous.

La démarche est encore assez rare ; on peut même dire qu'elle est pionnière. L'idée « d'Agenda 21 » date du Sommet de la terre de Rio, en 1992. Mais à ce jour, seuls 2% des territoires français ont engagé une telle démarche. Surtout, cette aventure repose sur un principe simple : il n'y aura d'avenir durable que si chacun le vit, et que tous y participent.

Un Agenda 21, c'est d'abord un plan décidé avec et pour tous les habitants.

L'Agenda 21 de MLO ne fera pas exception. Ici, le développement durable, tel que les élus l'ont décidé, c'est simple : c'est vous. La nature, l'eau, le lien social, le logement, la réussite de nos enfants ; l'environnement, le social, l'économie... sont des thématiques qui nous

concernent tous. Et c'est là-dessus que nous allons travailler, ensemble.

Déjà, un premier diagnostic du territoire a été réalisé par un bureau d'études. On y apprend beaucoup, sur nos atouts... et parfois nos faiblesses. Mais ce document ne sera complet que si vous voulez bien l'ajuster et l'enrichir.

Pour cela, Moret-Loing-et-Orvanne vous invite donc à participer à cette aventure. Primo : en vous conviant à une grande réunion publique, le 19 mars prochain, à 19h00. Ceux qui y étaient ont pu découvrir ce qu'engage la Ville, ce qu'est vraiment ce développement durable, dont on parle tant. Le tout dans une ambiance ludique et plaisante.

Secundo : il est également possible de participer, en ligne, pour partager le diagnostic expert qui a été réalisé. Une plateforme participative a

Seniors, profitez de votre liberté

Le lien social est important dans une société et tous les moyens doivent être mis en place pour le développer. Afin d'y participer, le Centre Communal d'Action Sociale de Moret-Loing-Et-Orvanne organise pour les séniors de la commune nouvelle des goûters ou des repas qui leur permettent de se retrouver entre voisins, entre amis et de passer de bons moments.

Il est possible de lutter contre la solitude qui étreint certains de nos aînés et de pallier le manque d'activité chez les jeunes retraités, grâce aux associations locales. Certaines sont culturelles, sportives, caritatives en demande de bénévolat, mais d'autres vous concoctent un emploi du temps hebdomadaire, très varié, qui laisse le choix à chaque participant d'organiser son propre emploi du temps.

Ces clubs de loisirs sont au nombre de trois sur la commune de Moret-Loing-Et-Orvanne et chacun d'eux offre un éventail d'activités très diverses. Randonnées tranquilles, balades en vélo, gym douce, aqua gym, billard, tournois de belotte ou de tarot, des repas à thèmes ou dansants et bien entendu

des voyages pour toutes les bourses et de durées variables.

Des sorties sur une journée, des voyages de trois jours et des séjours d'une semaine à l'étranger, pour ces derniers la Norvège et la Sardaigne sont au programme cette année. Si vous n'avez pas l'esprit sportif ou le goût de la découverte et préférez des après-midi « jeux » il vous faudra réserver vos jeudis et mardis après-midi. Ces trois clubs se situent sur les communes déléguées d'Écuellen, de Moret sur Loing et de Veneux-les Sablons, vous trouverez leurs noms ainsi que les ceux de leurs dirigeants et leurs coordonnées ci-après. N'hésitez pas à les contacter si vous rêvez de moments conviviaux et de journées moins solitaires.

- « Amitié Seine et Loing » à Moret sur Loing, Président :

Guy Julien (06.61.39.43.03)

- « Au fil du temps » à Veneux-Les Sablons, Présidente :

Solange Ross (06.77.85.61.10)

- « Carrefour de l'Amitié » à Écuellen, Présidente :

Nadine Viratelle (06.71.26.2334).



ÉLECTIONS EUROPEENNES

Les prochaines élections européennes auront lieu dans les 27 États membres de l'Union Européenne (UE) entre le 23 et le 26 mai 2019. En France, ce sera le dimanche 26 mai.

Bureaux de vote de Moret-Loing-et-Orvanne :

Centre d'Activités communales, 2 rue du Clos Blanchet à Moret-sur-Loing,

Bureaux de vote n°s 1,2 et 3

Salle Jean Mermoz, 11 rue Georges Villette à Écuellen

Bureaux de vote n°s 4 et 5

Mairie déléguée d'Épisy, 26 rue Grande,

Bureau de vote n° 6

Mairie déléguée de

Montarlot, 16 rue des Joncs, Bureau de vote n° 7

Salle polyvalente, chemin du port à Veneux-Les Sablons, Bureaux de vote n°s 8,9 et 10

été spécialement créée, pour que chacun puisse échanger, débattre, proposer. Il suffit, pour le faire, de se rendre sur www.moret-loing-et-orvanne.fr. Une fois inscrit(e), vous pouvez dès maintenant y découvrir le diagnostic, et donner votre avis sur les enjeux de développement durable de notre commune.

L'ensemble de ces avis sera alors repris et approfondi, lors d'une réunion physique de partage. Et le résultat sera transmis aux élus – afin qu'ils déterminent à partir de ce travail participatif les grands enjeux sur lesquels portera notre Agenda 21.

Tertio : si vous ne l'avez pas déjà fait lors de la réunion du 19 mars, il est également possible de vous inscrire au « Club 21 » : une instance participative ouverte à tous. Il suffit pour cela d'envoyer vos coordonnées à agenda21@moretloingetorvanne.fr.

N'hésitez pas : c'est ce Club, en effet, qui par la suite travaillera, en quelques séances courtes, le soir, de mai à juin... dans une ambiance conviviale... pour élaborer à un plan d'actions pluriannuel.

Car, oui : le but est bien d'aboutir avant la fin de l'année à un programme très concret, qui engagera notre avenir – et que vous écrirez.

Nul besoin d'être un expert technique pour rejoindre cette aventure : chacun d'entre vous connaît bien ce territoire ... et c'est ce qui compte.

En clair : pour participer, il suffit juste de vouloir améliorer les choses - pour mieux vivre maintenant ; et pour laisser aux jeunes générations un monde plus respectueux.

C'est votre cas ?

Alors, rejoignez-nous.

Maryse Berlinger,

Adjointe en charge de l'Environnement

AGENDA 21 de Moret-Loing-et-Orvanne En action aujourd'hui et pour demain!



Participez à la réunion publique
MARDI 19 MARS 2019 À 19 HEURES
Maison des associations
(25^{ème} rue du Port) à Veneux-Les Sablons
Présentation de la démarche et partage
des enjeux de développement durable.

Moret-Loing-Orvanne

Les services action éducative plébiscités

Les enfants sont notre priorité, aussi nous mettons en place des mesures pour qu'ils s'épanouissent. Ces mesures, nous les évaluons et ainsi pouvons améliorer les services.

Une concertation active et efficace qui s'exprime par la mise en place de conseils de vie des écoliers trimestriels dans nos 5 écoles élémentaires. Ils rassemblent quelques élèves volontaires, et les responsables d'activités périscolaires et évoquent les menus, les activités.... Ils complètent les réunions régulières avec les parents d'élèves, toujours enrichissantes.

Une enquête a été réalisée en début 2019, plus de 34% des familles ont répondu (à noter la très bonne participation, habituellement le taux de retour est inférieur à 20). Sur la cinquantaine de questions posées (tarifs cantine, périscolaire, horaires, modalités d'inscription, qualité des services ...), le taux de satisfaction est quasiment toujours supérieur à 80% et est souvent supérieur à 95% (horaires des accueils périscolaires matin et soir, qualité et quantité des activités proposées, tarifs, accueil des mercredis et vacances scolaires, mise en place du service minimum en cas de grève,...)

Cette concertation permanente et les résultats de l'enquête vont nous permettre d'encore améliorer le service rendu à nos écoliers et à leurs parents.

Claire Bureau

adjointe aux Ressources Humaines et à l'Enfance

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions scolaires ont eu lieu du 18 au 22 février et du 18 au 23 mars derniers pour les enfants nés en 2016 qui entrent en maternelle et pour les enfants nés en 2013 pour l'entrée au CP. Si vous avez laissé passer ces deux périodes d'inscription, vous pouvez vous adresser à l'accueil de vos mairies déléguées ou au secrétariat de l'action éducative pour les habitants de Veneux. Pour l'inscription à la mairie, merci de vous munir des justificatifs suivants :

- livret de famille,
- pièce d'identité des 2 parents (carte nationale d'identité, passeport...),
- justificatif de domicile de - 6 mois,
- carnet de santé (DTPOLIO à jour),
- jugement de divorce (le cas échéant),
- certificat de radiation en cas de changement d'école.

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription. Vous devrez ensuite prendre contact avec l'école pour l'admission.

Moret Seine et Loing, partenaire essentiel des habitants de MLO



Notre communauté de communes Moret Seine et Loing compte 23 communes et 40 000 habitants. Moret sur Loing, Écuellen, Montarlot et Épisy en ont été membres créateurs en 1972, rejoints par Veneux-Les-Sablons en 2002.

Les principes de base ont toujours été : Faire ensemble ce que les communes ne peuvent pas faire seules, pas de différences entre les communes rurales et urbaines, pas de doublon avec les actions communales mais de la mutualisation.

Suite à la baisse des dotations de l'État qui se montent à plus de 6 millions € depuis 2014, une fiscalité ménage de quelques dizaines d'euros par personne a dû être instaurée en

2017 (avant les habitants ne payaient pas d'impôt à MSL !). Celle-ci diminuera en 2019 suite à des opportunités financières exceptionnelles que nous avons saisies.

MSL intervient sur toutes les communes et en particulier sur MLO, qui en est le cœur historique.

Opérations structurantes

- pôle économique des Renardières à Écuellen toujours en développement, création de 1000 emplois avec des entreprises tournées vers l'environnement,

- équipements sportifs : Piscine à Moret sur Loing, stand de tir Écuellen qui seront rénovés en 2019,

- infrastructures de transport avec l'aménagement à Veneux-Les-Sablons du parvis de la gare, de la gare routière et dans quelques mois l'aménagement de la gare routière au collège Sisley à Moret sur Loing,

- après la montée en très haut débit, le déploiement de la fibre optique.

Principales actions quotidiennes

- culture : financement des écoles de musique, de la Classe Orchestre du collège, mise en réseau des bibliothèques, animations musicales, projet d'université du temps libre en milieu rural, accueil de résidences d'artistes

et des Scènes Rurales,

- sport : école multisport 1000 enfants, Foulée MSL, randonnées,

- jeunesse : soirées 11/18 ans, Festival Jeunesse, activités au collège,

- social : Centres sociaux (accompagnement des familles, insertions ...), logements d'urgence, chantiers d'insertion, Pôle famille à Veneux-Les-Sablons,

Mise à disposition de locaux à Écuellen pour les Restos du Cœur

- transport : desserte scolaire, gare, lignes régulières...étude pour le transport à la demande,

- petite enfance : 140 enfants de MLO gardés chaque jour dans les différentes structures,

-sécurité : étude pour la vidéo protection, financement du SDIS: 559 000€€€

- relations avec la Chine,

- tourisme : Haltes fluviales à Moret sur Loing, gestion de l'OTSI,

- instruction des documents d'urbanisme, réalisation d'un plan climat...

Moret Seine et Loing une collectivité à taille humaine qui, pour peu de fiscalité demandée aux habitants, investit beaucoup, offre des services de qualité à tous les habitants et qui compte pour l'avenir de MLO et du sud 77.

Patrick Septiers

1^{er} adjoint de MLO, Président de MSL



1



2

Foyer polyvalent, 16 rue des Joncs à Montarlot
Rénovation du foyer avec la réfection complète de la toiture / vitrerie

1

Veneux-les Sablons :
Conservatoire de Musique ,
travaux de finition

2



3



4

CCMSL : Piscine du grand jardin destruction du site, avant la construction des nouveaux bâtiments surélevés

3

Moret-sur loing, réfection de la passerelle , Moulin Provencher

4

Mais aussi, Côte voirie : Épisy : rue des Closeaux (aménagement), Veneux-les Sablons : rue Berthelot (en cours de réfection), Moret-sur-Loing ; Salle des fêtes Roland Dagnaud Travaux de réhabilitation, Tennis club, clôture des cours extérieurs

Mise en place de la Commission Communale d'Accessibilité



Continuant le délicat travail de fusion de nos villes, une commission communale pour l'accessibilité (CCA) s'est réunie pour la première fois le 26 Décembre 2018.

Cette commission est composée d'élus, de représentants d'associations représentant les personnes en situation de handicap et d'autres ac-

teurs de notre ville. Elle a pour mission de constater l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports et de faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

La CCA est un relais entre les préoccupations que vous pouvez rencontrer dans vos déplacements quotidiens et les élus. L'objectif étant de bien vivre ensemble, il est important que tous les habitants, même les plus affaiblis, trouvent une écoute. A ce titre, vous pouvez solliciter cette commission dès que vous éprouvez le besoin de signaler des éléments qui pénalisent les personnes à mobilité réduite.

Deux éléments importants nous aident à mieux vivre ensemble : L'agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces

publics (PAVE). Aujourd'hui, tous les travaux sur la voirie ou les espaces publics doivent se référer au PAVE et les établissements recevant du public doivent être mis en accessibilité en suivant l'Ad'AP. C'est un travail de longue haleine dont l'objectif est de rendre accessible les cheminements les plus importants en ville.

Ces deux éléments sont intégralement consultables sur le site internet de votre commune.

Enfin, en tant que délégué aux affaires relatives à l'accessibilité des espaces publics des personnes à mobilité réduite, je suis disponible pour répondre aux questions ou problèmes que vous pourriez rencontrer dans votre quotidien.

Fabrice Ettori
délégué à l'accessibilité des ERP, de la voirie et de la gestion de la CCAPH

DICRIM.

Le DICRIM ou Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, fait partie de la documentation réalisée à l'occasion de la rédaction du plan communal de sauvegarde (PCS) de la nouvelle commune de MLO. Alors que le plan communal de sauvegarde décrit l'organisation des moyens humains et matériels communaux mis en œuvre à l'occasion de la survenance d'un risque majeur, le DICRIM décrit la conduite à tenir par chacun d'entre nous en cas d'incident

ou d'accident important. Pour cela, il indique les risques majeurs naturels, techniques ou météorologiques auxquels notre commune peut être confrontée et la conduite à tenir avant, pendant et après l'événement.

Le DICRIM se veut un document pratique, contenant l'essentiel, simple d'usage dans une période de circonstance exceptionnelle où le stress est présent. Il est indispensable qu'il soit à portée de main pour que dès que l'alerte est donnée chacun d'entre

nous puisse se préparer à la conduite à tenir. Les inondations de juin 2016 et janvier 2018 qui ont touché nos communes et les conséquences dramatiques des bouleversements climatiques que d'autres ont connu démontrent que malheureusement la probabilité de nouveaux épisodes s'accroît. Il est donc de notre devoir collectif de s'y préparer, le DICRIM est là pour nous y aider.

Hervé Jochmans et Alain Blant
Adjoints au Maire délégué de Veneux-les Sablons

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS EST INTERDIT

Conformément à la réglementation en vigueur, il vous est interdit de brûler vos déchets verts, à l'air libre, dans votre jardin, et ce, principalement pour des raisons sanitaires.

Pourquoi cette interdiction ?

Au-delà des possibles troubles de voisinage (nuisances d'odeurs ou de fumées) comme des risques d'incendie, le brûlage des déchets verts va augmenter la pollution atmosphérique. Les polluants émis dans l'air peuvent nuire à la santé. En effet, cette combustion est peu performante, particulièrement quand les végétaux brûlés sont humides, et dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement.

Une circulaire ministérielle rappelle les bases juridiques relatives à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts sur la base de l'assimilation des déchets verts aux déchets ménagers prévu également au règlement sanitaire départemental. Il est important de respecter cette interdiction car cela vise à améliorer la qualité de l'air.

Qui doit respecter cette interdiction ?

Toute personne (particuliers, entreprises, collectivités territoriales) produisant des déchets verts est concernée.

Que risque-t-on ?

En cas de non respect, une contravention pouvant aller jusqu'à 450 € (article 131-13 du code pénal).

Que fait-on des déchets verts ?

L'élimination des déchets verts peut passer par la valorisation sur place comme le paillage et le compostage ou l'acheminement en déchetterie.

Le paillage avec broyat est le plus simple et le moins coûteux.

Le compostage individuel contribue à l'enrichissement du sol.

Vous pouvez acheter des composteurs en grandes surfaces, dans les jardinerie, mais aussi au SMICTOM, il est proposé différents modèles et tailles de composteurs (Renseignements au numéro vert 0 800 133 895) Le dépôt des déchets verts à la déchetterie d'Écuellles est gratuit pour les particuliers inscrits.

Références juridiques

- Arrêté municipal de Moret-Loing-et-Orvanne n° 2019-98 / PM
- RM n° 07867 publiée dans le JO Sénat du 12/09/2013
- Article 84 du règlement sanitaire départemental
- Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts.

BRUITS DE VOISINAGE**Travaux divers**

Les travaux de bricolage, de jardinage ou d'activité professionnelle réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne particulière pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur électrique ou thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne sont autorisés que dans les créneaux

horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 7h00 à 20h
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h30
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Arrêté municipal de Moret-Loing-et-Orvanne n° 2019-63/PM

Travaux bruyants

Les chantiers de travaux publics ou privés réalisés sur et sous la voie pu-

blique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sont interdits tous les jours de la semaine de 20 h à 7 h, et toute la journée des dimanches et jours fériés, exceptées les interventions d'utilité publique d'urgence.

Arrêté préfectoral n° 00 DDASS 18 SE relatif aux bruits de voisinage modifiant l'arrêté préfectoral 96 DAI 1 cv n° 084 du 11 juillet 1996

Conformément à la loi, cette page est réservée à l'expression des groupes du conseil municipal.

Les groupes déterminés par la représentation au conseil municipal sont les suivants :

- Le groupe « Agir et Vivre ensemble », composé d'un élu d'opposition de la commune déléguée d'Écuelles,*
 - Le groupe « Votre commune vous appartient » composé d'un élu d'opposition de la commune déléguée de Veneux-Les Sablons,*
 - Le groupe « Terre d'avenir », composé de six élus d'opposition de la commune déléguée de Veneux-Les Sablons*
 - Le groupe des 67 élus majoritaires de Moret-Loing-et-Orvanne, issus des cinq communes déléguées.*
- Malgré la différence importante du nombre d'élus constituant les différents groupes, le nombre de caractères et l'espace consacré à l'expression politique est identique pour chacun !*

GRUPE MAJORITAIRE MLO

Notre politique municipale se veut participative, et pas seulement à l'approche des échéances électorales, mais de façon naturelle et objective . Elle se matérialise, par exemple, par des réunions régulières avec les habitants, les associations, des réunions spécifiques comme pour le PLU, le Plan climat. Des enquêtes sont réalisées pour mieux appréhender les besoins des habitants par exemple envers les seniors, les services enfance ... le plus important restant bien sûr les contacts directs noués entre élus et habitants.

Nos sites internet, l'application Citykomi permettent d'informer rapidement et de recueillir vos remarques et suggestions que nous prenons en compte. 38 citoyens ont déposé une contribution dans les cahiers de doléances mis à leur disposition dès le mois de décembre dans nos mairies délégués. La participation pour nous n'est pas un gadget mais une véritable volonté d'associer tous les habitants de MLO à la vie de leur commune.

Groupe des élus majoritaires de MLO

GRUPE « AGIR ET VIVRE ENSEMBLE »

La première phase du Grand Débat National touche à sa fin. À MLO nous avons été gâtés avec : 6 débats à Écuelles, 2 à Moret et 2 à Veneux.

La seconde phase commence (le bilan) et le constat est accablant : on ne sait pas grand chose et on ne comprend rien.

Le fonctionnement de l'État et de nos institutions est beaucoup trop complexe et manque cruellement de transparence.

Certains en jouent, tel notre ex-maire, président par ailleurs de la CC, qui se croit intelligent quand il répond à une question posée en conseil municipal en disant que la question est du ressort de la CC et que par

conséquent il n'y répondra pas.

En fait, il montre un parfait mépris pour la question posée et laisse supposer le pire quand à sa motivation en tant que président de notre CC.

Vivement donc la troisième phase du GDN: l'heure des choix et de la construction de notre avenir et de celui de nos enfants.

Cette phase a déjà commencé, via l'élaboration de notre Agenda 21.

Soyez nombreux à venir construire un avenir durable pour notre commune.

Anne Grau

www.ecuelles-agir-vivre-ensemble.fr

GROUPE « TERRE DU LOING »

La municipalité de MLO a choisi de se tenir à l'écart du grand débat national en cours, à l'exception de réunions confidentielles à Ecuellas qui ont réuni 12 personnes selon les organisateurs.

C'est une erreur profonde.

Les citoyens, chez nous comme dans les autres communes, répondent présent quand on leur propose de s'exprimer, de façon libre et ouverte, comme en témoigne la forte participation des habitants de la commune aux débats citoyens organisés conjointement par « Dialogue et vérité » et notre groupe « Terre du Loing ». Plus de 100 participants, du jamais vu en réunion publique depuis la création de la commune nouvelle.

Lors de ces réunions publiques, vous avez confronté vos opinions, et fait, après discus-

sions et travail en atelier, des propositions qui ont été déposées sur la plateforme nationale du grand débat.

Vous nous avez également demandé, plusieurs fois, de ne pas nous arrêter au grand débat national, mais que le débat puisse continuer, localement.

Aussi, dans les prochaines semaines, nous vous proposerons de continuer à échanger, sur des sujets locaux, pour enrichir la réflexion commune et contribuer à des propositions pour l'avenir de notre collectivité.

C'est tous ensemble, dans les cinq communes de MLO, que nous construirons l'avenir de notre territoire.

A bientôt

Valérie Epikmen

Contact : epikmen@orange.fr

GROUPE « VOTRE COMMUNE VOUS APPARTIENT »

Non, il n'est pas impossible de changer les choses ! Lors de la réunion du Conseil Municipal du 18 décembre, nous avons obtenu le rejet d'une proposition de la Municipalité, qui a reçu 0 voix favorables ! (point 9 sur <http://moret-loing-et-orvanne.fr/wp-content/uploads/2018/12/CM-MLO-18-décembre-2018.pdf>).

Mais après les débats vains avec des badauds (voir <http://enavantmlo.fr/granddebat.htm>), l'important est d'avancer. Ainsi, lors de la réunion du 21 février sur le budget, nous avons contesté des choix d'investissement et redemandé des abribus, mais on nous a dit que cela relevait de la Communauté de Communes. Or, celle-ci a d'autres priorités : en plus de 6 M€ pour (re-)faire la piscine (en espérant qu'on aura

plus 1 M€ de déficit par an), elle prévoit 400 000 € pour le stand de tir. Pour une centaine d'utilisateurs et malgré un cadet champion de France, cela fait tout de même un beau carton...

Enfin, dans le Pôle économique des Renardières, il faudrait réviser les accords, quitte à racheter des terrains, pour favoriser l'artisanat et les industries et bloquer les commerces voraces qui tuent ceux de nos centres-villes. Ceux-ci méritent d'ailleurs que l'on revoie sévèrement le stationnement et la circulation. « En avant, MLO ! »

François Mercey